

Objet : Certification PIX élève de 3è.

Tous les élèves de 3è du collège passeront la certification PIX entre le 2 et le 10 mai 2022. Ils seront destinataires d'une convocation individuelle précisant le lieu et l'heure de convocation.

1/Qu'est-ce-que PIX ?

La certification PIX **atteste du niveau de compétence numérique** des élèves. **Cette certification est obligatoire** depuis l'année scolaire 2020/2021 pour les élèves de 3e (générale et prépa-métiers), de Terminale (générale, technologique, professionnelle), de 2ème année de CAP, DCG, BTS et CPGE.

Le but de cette épreuve est de **fournir aux élèves une attestation** qui valide officiellement le niveau de leurs compétences numériques (personnelles ou scolaires) et **leur permettra de justifier de leurs compétences dans le cadre de leur orientation, d'une recherche de stage ou d'emploi.**

Le travail sur PIX se fait **en deux temps** pour les élèves :

- Une longue **période durant laquelle ils se testent, s'entraînent, acquièrent des compétences seuls ou accompagnés par leurs professeurs, chez eux ou dans leur établissement, sur la plateforme Pix**. Cette phase a été initiée dès le début d'année par Madame Lau Fat, professeure documentaliste de notre établissement.
- Une **épreuve officielle de certification d'une durée de 1h45** qui se déroule dans leur établissement, durant l'année de leur examen (3e, terminale, BTS, etc.).
L'épreuve de certification contiendra 3 questions pour chacune des compétences travaillées. Les élèves devront donc répondre à un nombre de questions compris entre 15 à 48, suivant leur avancement sur leur profil Pix (5 à 16 compétences travaillées).

Vous trouverez de nombreuses information sur ce lien vidéo :

<https://video.crdp.ac-versailles.fr/scolawebtv/0/3/7/50037.mp4>

2/Que faire avant la date de certification.

Il est indispensable que votre enfant s'assure d'être certifiable pour le jour de sa convocation.

Voici la démarche à suivre pour se connecter à l'espace PIX :

1-Connectez-vous à Cybercollège Ennemond Richard

2-Allez dans "Ressources numériques" colonne de gauche

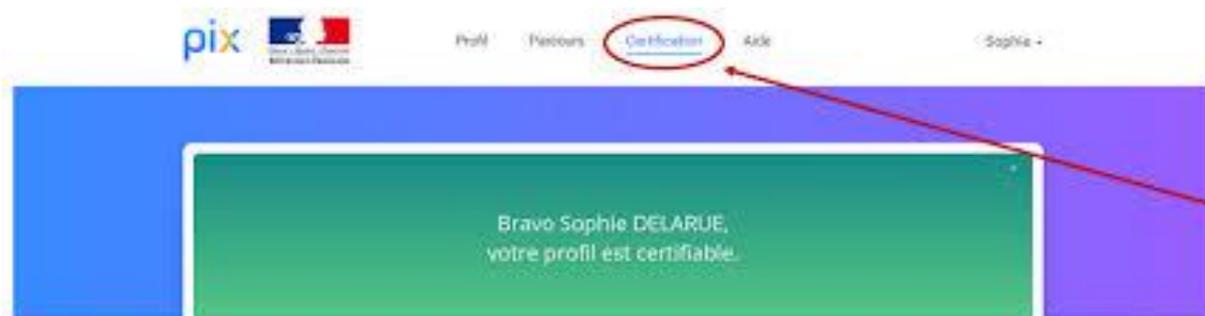
3-Cliquez sur Médiacentre

4-Cliquez sur PIX

5-Si vous voyez un onglet "Reprendre", c'est que votre parcours n'est pas terminé

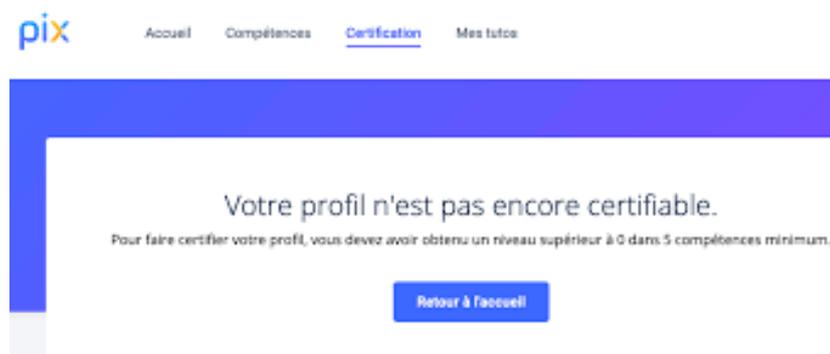
Cliquez sur « Reprendre » et TERMINER le parcours jusqu'à l'« envoi des résultats »

6-Cliquer sur "certification" en haut de l'écran



Bravo, vous n'avez plus rien à faire jusqu'à la certification.

OU



Il faut continuer à travailler les compétences jusqu'à obtenir le niveau 1 dans au moins 5 compétences différentes.

Tout cela est bien expliqué sur la vidéo tuto : <https://tube.ac-lyon.fr/w/c7X7VRov3srZiayDLTQYFr>

Nous restons à votre disposition si besoin.

L'équipe de Direction